



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-057-2022-11

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2022

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2022-11-22-00005 - DELEGATION DE SIGNATURE ENGAGEMENT DEPENSES ET RECETTES (5 pages)	Page 3
IDF-2022-11-22-00006 - DELEGATION DE SIGNATURE ENSEIGNEMENT ET FORMATIONS (3 pages)	Page 9
IDF-2022-11-22-00007 - DELEGATION DE SIGNATURE MARCHES PUBLICS (2 pages)	Page 13
IDF-2022-11-22-00008 - DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX APPELS A CONCURRENCE (3 pages)	Page 16
IDF-2022-11-22-00009 - DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX APPELS A CONCURRENCE (4 pages)	Page 20
IDF-2022-11-22-00010 - DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX APPELS A CONCURRENCE (4 pages)	Page 25

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00005

DELEGATION DE SIGNATURE ENGAGEMENT
DEPENSES ET RECETTES

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

de donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer :

1. les engagements de dépenses,
2. les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

dans les conditions définies ci-après :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		sociétés centres financiers	dépenses ou recettes
		nom	fonction		
chambres de commerce et d'industrie départementales					
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER Denis DANG	directeur des opérations responsable administration finances logistique	société n° 1310 CF : tous	dépenses et recettes
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines			société n° 1380 CF : tous	dépenses et recettes
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL Jean-Baptiste PORTEFAIX	directrice des opérations responsable administratif, financier et logistique	société n° 1320 CF : tous	dépenses et recettes
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE Jean-Daniel GIL	directrice des opérations responsable pôle fonctionnel	société n° 1330 CF : tous	dépenses et recettes

1 sur 5

Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne			société n° 1340 CF : tous	dépenses et recettes
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET Valérie MARSAL	responsable coordination régionale Compétitivité et projets de territoires chargée de mission finances	société n° 1350 CF : tous	dépenses et recettes
directions générales et directions rattachées					
Jacques GARAU	directeur général délégué	Véronique ÉTIENNE-MARTIN	directrice du cabinet du président et du DG	société n° 1110 CF : C411, 2E07, 2E08, 2E16	dépenses et recettes
Jacques GARAU	directeur général délégué			société n° 1920 domaine informatique 2920 La maison de l'apprentissage	dépenses
Jacques GARAU	directeur général délégué	Loïc CHOUIN Hervé PARCINEAU	directeur de projets directeur de la Mission Europe	société n° 1110 CF : 2E17	dépenses et recettes dépenses
Jacques GARAU	direction Audit et Inspection générale			société n° 1110 CF : C420	dépenses et recettes
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la Communication	Eva QUICKERT-MENZEL	directrice adjointe communication relation presse	société n° 1110 CF : C403	dépenses et recettes
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe chargée du Service, de l'Information et de la Représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA SIRE	société n° 1400 CF : tous	dépenses et recettes
Michèle BERNARD	directrice du Service à l'entreprise			société n° 1400 CF : 2N70 à 2N75	dépenses et recettes
Isabelle SAVELLI	responsable du pôle Données Economiques et DATA			société n° 1400 CF : 2N64 à 2N69	recettes
Sophie Mc CRACKEN	responsable Vie institutionnelle			société n° 1400 CF : 2N61	recettes
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF	Christophe BELLANGER, (dépenses et recettes)	directeur, adjoint au DGA CCI International Paris IdF	sociétés n° 1140 CF : tous	dépenses et recettes

Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur	Christina VIEIRA (recettes)	responsable du service Visa	société n° 1140 CF : 2I91	recettes
Laurence CARRARA	responsable du service foires et salons			société n° 1140 CF : 2I92	recettes
Estelle GILLOT-VALET	responsable du service département évènements, réseaux et partenariats			société n° 1140 CF : 2I9D 2I9C	recettes
Agnès GOMES	chef du Service Développement International des Territoires			société 1140 CF 2I9G	recettes
Jean-Michel JOLLY	responsable du service TFE TECH ET INDUSTRIE			société n° 1140 CF : 2I9F	recettes
Benoit MAILLE	chargé de mission "Intelligence économique et coopération"			société 1140 CF 2I9J	recettes;
Agathe PACARD	responsable TFE ART DE VIVRE SANTE AGROTECH			société n° 1140 CF : 2I9E	recettes
Xiao-Qing PELLEMELE	responsable du Comité d'échanges franco-chinois			société n° 1140 CF : 2I9C	recettes
Jean-Noël SCIACCA	responsable du service commercial			société n° 1140 CF : 2I19	recettes
Sophie LOGEOT	Responsable du pilotage numérique			société n° 1140 CF : 2I24	recettes
Gilles WURMSER	responsable du service actions sectorielles et réseaux			société n° 1140 CF : 2I82 2I84	recettes
Thierry MENUET	responsable du service de prévention et des risques			société n° 1500 CF : 6P01	dépenses et recettes
Christophe CHERIOT	gestionnaire moyens généraux Adolphe Julien et Yves Toudic			société n° 1510 CF : 2USB, 2USD	dépenses et recettes
Françoise GUERIN	Directrice générale adjointe en charge des ressources humaines	Diane AUSSEDAT	directrice adjointe	société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF : tous	dépenses et recettes

Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des Finances et Participations	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 1110 CF : C426	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directrice générale adjointe en charge des Finances et Participations			sociétés n° 1120, 7010 CF : tous	dépenses et recettes
Valérie HENRIOT	directrice générale adjointe en charge des Finances et Participations	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 2200 CF : tous 2300 esiee 2110 dfcta	dépenses et recettes
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge du pôle Education	Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 *2030 * 2040, 2150 CF : tous	dépenses et recettes
Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage			sociétés n° *2010 *2030 CF : tous	dépenses et recettes
Philippe BIDAULT	responsable MOA Stratégique			sociétés n° *2010 CF4A23	Dépenses et recettes
Lucie PAQUY	directrice de l'Innovation pédagogique			société n° 2010 CF : 4A20, 4A21	dépenses et recettes
Philippe REGIMBART	directeur de la Politique éducative			société n° 2010 CF4A17, 4A26, 4A29, 4A35	dépenses et recettes
Brigitte POIRE-MARAUX	directrice du CFA des sciences			société n° 2030 CF : 3Z10	dépenses et recettes
Cécile ECALLE	directrice de l'Attractivité Internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique	société n° 2040 CF : tous	dépenses et recettes
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et des services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF : tous	dépenses et recettes
Raphaël GNANOU	responsable CCMP Publishing	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	société n° 2150 CF 4E02	dépenses et recettes

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00006

DELEGATION DE SIGNATURE ENSEIGNEMENT
ET FORMATIONS

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- **vu l'article R. 711-68 du code de commerce,**
- **vu le règlement intérieur,**

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1 - enseignement, recherche et formation

De donner délégation de signature à Thomas JEANJEAN, directeur général adjoint chargé de l'Education, à effet de signer les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique des directions et des écoles rattachées à la direction générale adjointe en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère.

En cas d'absence ou d'empêchement, Tristan GILLOUARD, directeur de l'apprentissage, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 2 - établissements d'enseignement

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent, dans la limite de leurs attributions, pour signer :

- **les décisions prises en application du règlement intérieur de leur établissement et des règlements pédagogiques régissant les formations,**
- **les conventions liées à l'activité de nature pédagogique et académique de leur établissement, à l'exclusion des conventions conclues avec une fondation, une filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, un établissement du réseau consulaire, une chambre de commerce étrangère,**
- **les autorisations de domiciliation des associations créées à l'initiative des enseignants ou des étudiants,**
- **les conventions portant occupation temporaire des locaux d'une durée inférieure à 30 jours.**

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage		
Brigitte POIRE-MARAUX	directrice du CFA des sciences		
Cécile ECALLE	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif

Article 3 – formations boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation :

1. spécifique sur les droits et obligations attachés à la vente à emporter de boissons alcooliques entre 22 heures et 8 heures prévue à l'article R. 3332-4-1 du code de la santé publique,
2. en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres services et restauration de type rapide prévue à l'article D. 233-6 du code rural et de la pêche maritime,
3. à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre) :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		boissons alcooliques hygiène alimentaire création d'entreprise
		nom	Fonction	
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
		Denis DANG	Adjoint au directeur général délégué	
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines			
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Jean-Baptiste PORTEFAIX	responsable administratif, financier et logistique	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS	directrice des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne	Mathieu DESPERBASQUE	directeur des opérations	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	responsable coordination régionale Compétitivité et projets de territoires	boissons alcooliques, hygiène alimentaire et création d'entreprise

Article 4 – apprentissage

De donner délégation de signature au collaborateur dont le nom suit, dans la limite de ses attributions, pour signer les contrats d'apprentissage et les conventions de financement y afférentes.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	Fonction
Tristan GILLOUARD	Directeur de l'apprentissage		
Brigitte POIRE-MARAUX	directrice du CFA des sciences	Carole BELLAICHE	Responsable de développement commercial

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00007

DELEGATION DE SIGNATURE MARCHES PUBLICS

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le code de la commande publique
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1

De donner délégation de signature à Benoît ICARD, directeur de la stratégie immobilière, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés relatifs à l'ouvrage public ainsi que les actes se rapportant à passation et l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France à l'exception des marchés de maintenance et d'entretien.

Article 2

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT,
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'un montant inférieur à 90.000 € HT,

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations de la CCI Paris
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines		
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Jean-Baptiste PORTEFAIX	responsable administratif, financier et logistique
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis		
Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne	Mattieu DESPERBASQUE	directeur des opérations de la CCI Val-de-Marne
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET Valérie MARSUALT	directrice adjointe chargée de mission finances
directions générales et directions rattachées			
Jacques GARAU	Directeur général délégué		

Jacques GARAU	Directeur de l'Audit et de l'Inspection générale		
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Eva QUICKERT-MENZEL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe en charge du service de l'information et de la représentation des entreprises	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA en charge du service de l'information et de la représentation des entreprises
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint de la CCI International IDF	Christophe BELLANGER	directeur adjoint au DGA
Françoise GUERIN	directrice générale adjointe en charge des ressources humaines	Diane AUSSE DAT	directrice adjointe
Valérie HENRIOT	directrice générale adjointe en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de l'éducation	Tristan GILLOUARD	adjoint au DGA Education
Cécile ECALLE	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique
Brigitte POIRE-MARAUX	directrice du CFA des sciences	Carole BELLAICHE	Responsable de développement commercial
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00008

DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX
APPELS A CONCURRENCE

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les actes de candidature à des mises en concurrence et à des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés, sans limitation de montant des recettes prévisionnelles totales des opérations projetées.

En cas d'absence ou d'empêchement et sur proposition de ce dernier, Jacques GARAU, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies, des actes de candidature à des mises en concurrence et des appels à proposition lancés par des institutions européennes ou internationales, des organismes publics français (État, collectivités territoriales, établissements publics...) et des organismes privés ayant la qualité de pouvoir adjudicateur, ainsi que l'ensemble des documents afférents aux offres présentées par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et des pièces nécessaires à l'exécution des marchés.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
		nom	fonction	
chambres de commerce et d'industrie départementales				
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	Directeur des opérations et filières	< 150.000 € HT
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines			< 150.000 € HT
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine			< 150.000 € HT
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE-GUIDIS	directrice des opérations	< 150.000 € HT
Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne			< 150.000 € HT

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		Seuil des recettes prévisionnelles totales de l'opération pour la CCI de région
		nom	fonction	
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise			< 150.000 € H
directions générales et directions rattachées				
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale adjointe chargée du Service, de l'Information et de la Représentation des entreprises			< 700.000 € HT
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint en charge de la CCI international IDF			< 700.000 € HT
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de la DGA Education	Tristan GILLOUARD	adjoint au directeur général adjoint en charge de la DGA Education	< 700.000 € HT
Cécile ECALLE	Directrice de l'Attractivité internationale En cas d'absence ou d'empêchement	Alexandre HOLLE	responsable développement et innovation pédagogique	< 150.000 € HT
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles En cas d'absence ou d'empêchement	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif	< 150.000 € HT
écoles				
Brigitte POIRE-MARUX	directrice du CFA des sciences	Carole BELLAICHE	Responsable de développement commercial	< 150.000 € HT

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00009

DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX
APPELS A CONCURRENCE

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- **vu l'article L. 710-1 du code de commerce,**
- **vu l'article L. 711-8 du code de commerce,**
- **vu l'article R. 711-68 du code de commerce,**
- **vu le code du travail,**
- **vu le statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, de commerce et des métiers,**
- **vu le règlement intérieur du personnel de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,**
- **vu le dispositif d'accompagnement à l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse au régime général,**
- **vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,**

Décide :

Article 1

De donner délégation de signature à Stéphane FRATACCI, directeur général, à l'effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement et à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale et des radiations des effectifs pour abandon de poste.

En cas d'absence ou d'empêchement sur proposition de ce dernier, Jacques GARAU, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 2

De donner délégation de signature à Françoise GUERIN, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, à l'effet de signer :

- 1. les décisions individuelles relatives au recrutement des collaborateurs permanents et contractuels, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école ainsi qu'au renouvellement des contrats à durée déterminée en cours de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école,**
- 2. les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des**

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France **Page 1/4**

- décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale et des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste,
3. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité,
 4. les réquisitions des collaborateurs dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens,
 5. les conventions de détachement ou de mise à disposition des personnels permanents ou contractuels,
 6. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire,
 7. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail de quelque nature que ce soit,
 8. les décisions individuelles concernant le fonds social,
 9. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage de quelque nature que ce soit,
 10. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie,
 11. les décisions portant admission à la retraite,
 12. les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
 13. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance,
 14. les décisions relatives à la mise en place, aux modifications ainsi que celles pouvant résulter des changements de prestataires en matière de plan d'épargne entreprise, de plan d'épargne pour la retraite collectif, des régimes complémentaires de prévoyance et de remboursement de frais de santé, ainsi que de régime de retraite supplémentaire, les accords portant sur la mise en œuvre de la procédure de suppression de postes prévue aux articles 35-1 et suivants du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie.

En cas d'absence ou d'empêchement, Diane AUSSEDAT, directrice, adjointe au DGA en charge des ressources humaines, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions pour l'ensemble des décisions visées aux points 1 à 13 ci-dessus.

Article 3

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, des apprentis et des stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe,
- les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives à la gestion des collaborateurs exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, des décisions de licenciement et de rupture anticipée de la relation de travail, ainsi que des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste et des décisions d'admission à la retraite,
- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
France MOROT-VIDELAINE	directrice générale chargée du Service de l'Information et	Christian BOYER	directeur, adjoint au DGA

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
	de la Représentation des entreprises		
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint CCI international Paris Ile-de-France	Christian BELLANGER	directeur adjoint au DGA
Valérie HENRIOT	directrice générale adjointe Finances et Participations	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Thomas JEANJEAN	directeur général adjoint en charge de l'éducation	Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage

Article 4

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement, des vacataires, des bénéficiaires de contrats aidés et des apprentis et des stagiaires d'école,
- les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des collaborateurs des directions, établissements, écoles ou services rattachés à la direction dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, des décisions de licenciement et de rupture anticipée de la relation de travail, ainsi que des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste et des décisions d'admission à la retraite,
- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
chambres de commerce et d'industrie départementales			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines		
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Éliette ROSELL	directrice des opérations

nom	fonction	En cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Nadia VALENTE	Directrice des opérations
Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale de la CCI Val-de-Marne	Mathieu DESPERBASQUE	directeur des opérations
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	Responsable coordination régionale Compétitivité et projets de territoires
directions rattachées			
Jacques GARAU	Directeur, direction Audit et Inspection générale		
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Eva QUICKERT-MENZEL	directrice adjointe communication relation presse
Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage		
Cécile ECALLE	directrice de l'attractivité internationale	Alexandre HOLLE	responsable développement et Innovation pédagogique
Christian CHENEL	directeur de l'enseignement supérieur et services aux écoles	Thierry GAUTHEROT	responsable administratif
écoles			
Brigitte POIRE-MARAUX	directrice du CFA des sciences	Carole BELLAICHE	Responsable de développement commercial

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2022-11-22-00010

DELEGATION DE SIGNATURE REPONSE AUX
APPELS A CONCURRENCE

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1

- 1. De donner délégation de signature aux collaborateurs ci-après dénommés, à l'effet de pouvoir signer, dans le respect des tarifs et des conventions-type dûment établis à cet effet, les conventions portant location de salles situées dans les locaux définis dans le tableau ci-après, pour des occupations d'une durée inférieure ou égale à 5 jours.**

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement		locaux
		nom	fonction	
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Damien WALKER	directeur des opérations	locaux CCI situés au 2 place de la bourse à Paris
		Denis DANG	adjoint au directeur général délégué	
Pauline FERRERO	directrice générale déléguée départementale par intérim de la CCI Versailles-Yvelines			
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Jean Daniel GIL	responsable pôle fonctionnel	locaux CCI situés au 191 avenue Paul-Vaillant Couturier à Bobigny
Géraldine FROBERT	directrice générale déléguée départementale Val-de-Marne	Mattieu DESPERBASQUE	directeur des opérations	locaux CCI situés 8 place Salvador Allende à Créteil
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Régine CASTAGNET	responsable régionale Compétitivité et projets de territoires	locaux CCI situés au 35 boulevard du Port à Cergy

Article 2 - gestion des fonds européens

De donner délégation de signature à Hervé PARCINEAU directeur de l'organisme intermédiaire, en charge de la gestion des fonds européens délégués par l'autorité de gestion (la région Île-de-France), à effet de signer tous les actes de gestion des crédits FEDER et FSE, à savoir :

- **au titre des opérations relevant des crédits d'intervention :**

- la notification des décisions du comité de programmation des fonds de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, instance technique composée de membres de son assemblée générale,
- la convention de mise en œuvre de l'aide,
- la modification du montant de l'aide par voie d'avenant,
- la notification du paiement de l'aide,
- et de manière plus générale, tout acte de gestion, de suivi administratif, technique et financier et de contrôle des crédits de la subvention globale,
- au titre des opérations relevant des crédits d'assistance technique :
- la demande d'aide,
- la demande de paiement.

En cas d'absence ou d'empêchement, Imane OURRAOUI, chargée de Mission Financement et Partenariat au sein de l'organisme intermédiaire, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 3 – dépôt légal

De donner délégation de signature aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions à effet de signer tout acte nécessaire aux formalités du dépôt légal :

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge des Services, de l'information et de la Représentation des entreprises	Christian BOYER	adjoint au DGA, Directeur du développement et de la performance - DGA SIRE
Pierre MONGRUE	directeur général adjoint en charge de la CCI International IDF	Christophe BELLANGER	directeur adjoint au DGA CCI International Paris IdF
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication		
Tristan GILLOUARD	directeur de l'apprentissage		

Article 4 – documents du commerce international

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent à effet de signer les certificats d'origine, factures, légalisations, carnets de passage en douane ATA et tout autre document nécessaire au commerce international que la direction chargée des actions internationales et européennes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France est habilitée à délivrer en vertu des lois, règlements, conventions internationales et accords entre les chambres de commerce et d'industrie :

Pierre MONGRUE, directeur général adjoint en charge de la CCI International IDF	Sokna GAYE, conseiller en formalités
Christophe BELLANGER, directeur, adjoint au DGA CCI International Paris IdF	Raphaël GEORGIN, conseiller en formalités
Luc Dardaoud, responsable du Département des Facilitations du Commerce extérieur (DFCE)	Christèle LE MANAC'H, conseiller en formalités
Christina VIEIRA, responsable délivrance des formalités	Orso PRIGENT, conseiller en formalités
Frédéric HENRI, responsable réclamations ATA	Nicaise LUDSOR, conseiller en formalités
Olivier BARRET, conseiller en formalités	David MALEDON, conseiller en formalités
Brice BAILLY, conseiller en formalités	Romain DAUGERON, conseiller en formalités
Dieynaba SOW-DIAGNE, conseiller en formalités	Frédéric MOROT, conseiller en formalités
Yanique BRAS, conseiller en formalités	Mohamed REGGAD, conseiller en formalités
Nadia CHIKRI, conseiller en formalités	Christine TISCHER, conseiller en formalités
Patricia FARESCOUR, conseiller en formalités	Carinne ACHY, assistante commerciale/conseiller en formalités
	Asnia BENYAHIA, assistante DFCE
	Suzanne GOMEZ, assistante réclamations ATA
	Célia RUIMY, conseiller en formalités

Article 5 – carte d'agent immobilier

De donner délégation de signature aux collaborateurs dont les noms suivent à effet de signer :

- les demandes de pré-contrôle ;
- les rejets de demande ;
- les notifications de radiation de carte suite à une cessation d'assurance ou à une cessation garantie ;
- les confirmations de la suppression du fichier national sans réponse dans les 30 jours suite à une cessation d'assurance ou à une cessation de garantie
- ainsi que tout autre document relatif aux cartes d'agent immobilier prévues à l'article 3 de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce, à l'exception des cartes elles-mêmes :

Marie-Anne DEMACHY, assistante
Augusta CAMARA, conseiller
Carminda-Mari CHEMANE-BATISTA, conseiller
Cynthia CLEUET, responsable CFPI
Maureen DUJONCQUOY, responsable DFE
Gaëlle BOUCHET, conseiller
Isabelle CARRIERE, chargée de mission
Marianne CHIRONNIER, chef de projet maîtrise d'œuvre

Valérie FAVIER, conseiller
Sakina FOUNDI HAMON, conseiller
Sylvain GISCLARD, conseiller
Sandrine GORDINHO, conseiller
Nassur ISMAIL, conseiller
Fatima EL MEDE, conseiller
Fatima EL MORABIT, conseiller
Ndeye-Maimouna NIANG, conseiller
Sylvie PARIS, conseiller
Alix REMON, conseiller
Alexandru SUVEICO, conseiller
Christiane TAILLANDIER, conseiller
Salah TIGHECHIT, conseiller
Maryline TREHEUX, conseiller

Article 6 – certification conforme

1. De donner délégation de signature à France MOROT-VIDELAINE, directeur général adjoint en charge des Services, Information et Représentation des entreprises pour la certification conforme des procès-verbaux d'assemblée générale, de bureau et des décisions signées par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France. En cas d'absence ou d'empêchement, Sophie MC-CRACKEN, responsable du pôle vie des instances, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.
2. De donner délégation de signature à Valérie HENRIOT, directeur général adjoint en charge des Finances et Participations pour la certification conforme des copies des rapports des commissaires aux comptes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France, des copies du DC7 et à effet de signer toute réclamation précontentieuse ou gracieuse auprès de l'administration fiscale, ainsi que les reçus fiscaux en cas de dons.

Article 7 – avis relatifs aux demandes de naturalisation

De donner délégation à France MOROT-VIDELAINE, directeur général adjoint en charge des Services, Information et Représentation des entreprises, à l'effet de signer les avis de la CCI Paris – Île-de-France se rapportant aux demandes de naturalisation de commerçants ou de chefs d'entreprises commerciales, tel que requis par les pouvoirs publics au titre de la réglementation en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement, Christian BOYER, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

Article 8 – contrat de domiciliation

De donner délégation de signature aux personnes dont les noms suivent afin de procéder à la signature et à l'enregistrement des contrats de domiciliation.

nom	fonction	en cas d'absence ou d'empêchement	
		nom	fonction
Jean-Claude SY	Responsable service Appui aux entreprises CCID 94	Hélène RENAUD	CCID 94 CFE Conseillère Formalités
Régis LAPLANE	Responsable service Appui aux entreprises CCID 95	Arnaud GUILLAUMEAU	Conseiller Formalités CCID 95

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Région Ile-de-France ainsi que sur le site Internet de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France et se substitue à toute autre délégation relevant de domaine identique.

Fait à Paris, le 22 novembre 2022

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France